



SOMMAIRE

Parcours de réinsertion	P.2	Cœur d'Îlot : un impact durable	P.4
Père et fille, solidaires dans la précarité	P.3	Valérie Roussel, médecin des LHSS	P.4
L'appui de l'Îlot pour écrire un nouveau chapitre	P.3		

“

Le 8 mars dernier, s'est tenue la Journée internationale des droits des femmes. À cette occasion, je veux rappeler la réalité trop souvent invisible des femmes sous main de justice ou ayant connu la détention, marquée par une très grande précarité, l'isolement, la perte de repères et l'épreuve de la séparation d'avec leurs enfants. À l'Îlot, nous rencontrons chaque jour des femmes courageuses, déterminées à reconstruire leur vie. Leur force, leur capacité à se relever, à protéger leurs enfants, sont la raison d'être de notre action. À Dhisma*, à Myriam*, à Vanessa* et à tant d'autres femmes encore, nous voulons offrir un chemin sûr, bienveillant, qui leur permette de reprendre confiance, de retrouver leur autonomie, de se projeter enfin dans un avenir possible. En soutenant notre action, vous rendez à des femmes et à leurs enfants la possibilité d'une vie digne. Merci de rester à leurs côtés. Votre solidarité fait toute la différence.

* Le prénom a été modifié

FÉLIX DE BELLOY
PRÉSIDENT DE L'ÎLOT



RÉINSERTION DES FEMMES : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

Pour les ex-détenues, la réinsertion est un combat quotidien, marqué par l'isolement, les obstacles divers, et un désarroi souvent aggravé par la stigmatisation. À l'Îlot, un accompagnement global et personnalisé leur offre des conditions indispensables pour se reconstruire.

« J'ai choisi l'Îlot pour qu'ils m'aident à récupérer mes enfants le week-end, qu'ils m'aident à trouver un travail. Et j'ai un an pour trouver un logement » explique Laura. Cet accompagnement global est d'autant plus nécessaire que les femmes subissent une préparation à la sortie moins structurée. Par rapport aux hommes, leur réinsertion est davantage semée d'embûches, amplifiées par l'éloignement familial et la faiblesse des ressources qui leur sont dédiées. Mais à l'Îlot, nos équipes les accompagnent pour retrouver confiance et autonomie. En favorisant l'accès à un projet professionnel, à un logement stable et à un réseau social, en les aidant à retrouver la santé, l'Îlot transforme des situations critiques en espoirs concrets et permet à ces femmes

de reprendre le cours d'une vie ordinaire. L'Îlot agit ainsi pour lutter contre la récurrence des femmes, en offrant des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques trop longtemps négligés.



J'ai choisi l'Îlot pour qu'ils m'aident à récupérer mes enfants le week-end, qu'ils m'aident à trouver un travail.

AU COEUR DE PARCOURS DE RÉINSERTION

Au travers des parcours de réinsertion de Dhisma*, Myriam*, Vanessa* et Lucie*, découvrez l'accompagnement global et bienveillant que l'Îlot propose à des femmes ayant connu la détention.

« J'AI DÉCOUVERT QUE JE SUIS FORTE, CAPABLE, ET INDÉPENDANTE », DHISMA.

Après 3 ans de détention, Dhisma a pu bénéficier de l'Offre de repérage et de remobilisation (O2R), un programme d'accompagnement socio-professionnel de l'Îlot. Une chargée de mission emploi a alors travaillé avec Dhisma sur sa situation administrative (remboursement du fonds de garantie des victimes, accès à ses droits, déclaration d'impôts, aide au logement...) ainsi que sur sa recherche d'emploi. « En attendant de commencer une formation, je travaille en Contrat à durée déterminée d'insertion (CCDI) dans un magasin bio. Sans l'Îlot, je me serais sentie perdue. Je me sens capable de prendre des décisions seule, de gérer ma vie et mes enfants. En cinq mois, beaucoup de choses ont été accomplies. J'ai découvert que je suis forte, capable, et indépendante. »

« LA RUE POUR LES FEMMES C'EST TRÈS DUR », MYRIAM.

« Depuis quelques années, je vis un parcours difficile : j'ai vécu dans la rue. C'est tellement dur qu'on consomme des produits pour supporter. » Au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Thuillier, Myriam

se sent plus en sécurité et prend le temps de se reconstruire. Son assistant social l'a inscrite à une cure de désintoxication et travaille avec elle à sa réinsertion professionnelle. « Mon parcours a été difficile (...) mais je sens que je peux avancer et construire quelque chose de mieux. Être ici, accompagnée et encadrée, m'offre enfin une stabilité et un sentiment de sécurité que je n'avais jamais connus auparavant. »

« JE SENS QU'ELLE EST LÀ POUR MOI ET QU'ELLE M'ÉCOUTE », VANESSA.

Après huit mois passés en détention, Vanessa a bénéficié d'un aménagement de peine qu'elle effectue au sein du CHRS Thuillier. « Ce qui m'inquiétait, c'était à la fois d'intégrer un CHRS et de quitter la prison. Là-bas, on a des habitudes. Ici, au début, j'étais seule. Aujourd'hui, ça va. Je me sens en sécurité. » L'inquiétude a laissé place à la confiance, construite avec son éducatrice spécialisée. « J'ai confiance en elle. Je sens qu'elle est là pour moi et qu'elle m'écoute. Grâce à elle, j'ai pu refaire mes documents de sécurité sociale et remettre à jour mes papiers d'identité et administratifs. Franchement, sans elle, j'aurais traîné, je n'aurais pas pu le faire toute seule. Ça m'a vraiment soulagée. »

« C'ÉTAIT FATIGUANT, MAIS J'EN SUIS FIÈRE » LUCIE.

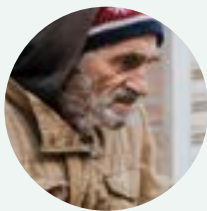
« J'ai fait huit ans de détention dans une prison mixte. On n'avait pas accès à tout comme les hommes. Côté médical, on avait un créneau par jour, les hommes avaient le reste du temps. » Malgré les obstacles du milieu carcéral, Lucie passe un BAC pro gestion-administration et un BAC en ressources humaines. « J'ai travaillé dur, sans Internet. C'était fatiguant, mais j'en suis fière. » Refusée ailleurs à cause de son passé, Lucie est acceptée à Thuillier et obtient un aménagement de peine. Après plusieurs mois au CHRS, elle éprouve encore des difficultés à s'apaiser. « Avec le médiateur de l'Îlot on travaille sur mon identité : la Lucie d'avant, la Lucie de la prison, et celle de maintenant. C'est compliqué, mais j'avance. » Pour les questions administratives et de santé, « ma référente m'a beaucoup aidée. Maintenant, je voudrais être assistante en ressources humaines. C'est un projet que j'ai construit en prison et que ma référente m'aide à réaliser. »

En adressant un don à l'Îlot, vous nous donnez les moyens concrets de développer des dispositifs innovants pour accompagner des femmes et des hommes de la détention à la réinsertion durable. Merci pour eux ! ●

« Sans l'Îlot, je me serais sentie perdue. Ça m'a donné confiance... je me sens capable de prendre des décisions seule, de gérer ma vie et mes enfants. En cinq mois, beaucoup de choses ont été accomplies. »

* Le prénom a été modifié





Père et fille, solidaires dans la précarité

Parmi toutes les histoires vécues au sein de nos structures, certaines marquent particulièrement les équipes. Najet Helis, Cheffe de service à l'Îlot La Passerelle, partage l'une d'elles, survenue au CHRS Thuillier, qui montre combien il est essentiel de comprendre les motivations profondes d'une personne.

LOYAUTÉ FAMILIALE ET RÉINSERTION

« Une jeune femme, qui vivait à la rue, avait obtenu une place au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Thuillier via le 115. Elle s'était un peu stabilisée avant de repartir soudainement, sans explication ni nouvelles. Cela pouvait sembler être un abandon de place. Je la connaissais, car elle venait souvent à l'accueil de jour de la Passerelle avec son père, lui aussi sans-abri. Elle n'avait pas osé dire à l'équipe du CHRS que, malgré le cadre rassurant et l'accompagnement

proposé, elle retournait dehors simplement parce que son père y restait. Pour elle, c'était évident : « Mon père est dehors, donc j'y vais aussi. » Ce n'était pas une fuite, mais un choix de fidélité familiale. Quand je l'ai recroisée, elle m'a expliqué : « Mon papa est dehors, donc je suis partie. » Je lui ai répondu : « Vous avez eu raison de le dire. Mais n'hésitez pas à revenir, on peut entendre cela. Vous étiez deux à la rue, il fallait trouver une solution pour vous deux. » Finalement, un hébergement a été trouvé pour son père, et elle a pu revenir à Thuillier. Nous avons alors repris l'accompagnement.

SE RECONSTRUIRE À TRAVERS SON ESPACE

C'est une personne qui, dès qu'elle se sent en difficulté, a tendance à fuir. Il faut donc être attentif à cette fragilité. L'accompagnement ne se limite pas à des démarches administratives ou sociales : il vise aussi le rétablissement à travers l'environnement de vie. Certaines personnes, blessées intérieurement, l'expriment dans leur manière d'habiter le lieu. Notre rôle est alors de les aider à retisser un lien avec leur espace, à prendre soin d'eux en prenant soin de leur environnement. Tout cela participe du rétablissement de soi. Quand le lieu devient apaisant, quand la personne se le réapproprie, tout peut commencer à changer. »



L'accompagnement ne se limite pas à des démarches administratives ou sociales : il vise aussi le rétablissement à travers l'environnement de vie.

VIVRE À L'ÎLOT

L'APPUI DE L'ÎLOT POUR ÉCRIRE UN NOUVEAU CHAPITRE

En partenariat avec l'association Autres Regards, l'Îlot dans le Var accompagne des femmes en Parcours de sortie de la prostitution (PSP). Détails avec Sandrine Gandrille, conseillère en insertion professionnelle.

« L'association Autres Regards prend en charge l'ensemble des problématiques liées à la sortie de la prostitution (santé, accompagnement social, psychologique, administratif, etc.). Du côté de l'Îlot, j'interviens exclusivement sur le volet professionnel : identification des compétences et des freins, inscription et suivi à France Travail, veille sur l'actualisation mensuelle, orientation vers des formations, notamment le FLE (français langue étrangère), travail sur le projet professionnel, etc.

Mon accompagnement est principalement individuel, en raison des difficultés liées à la langue et à la traduction. Du fait de nombreuses contraintes, beaucoup de femmes s'orientent par défaut vers l'activité de ménage. Mon rôle consiste à leur expliquer

qu'un emploi dans le ménage peut être une étape, mais non une finalité. Il existe des évolutions possibles vers l'aide à domicile ou d'autres métiers ; je leur indique que des formations peuvent être envisagées à moyen terme.

Un exemple marquant est celui d'une jeune femme qui souhaitait devenir aide-soignante. Après avoir validé des acquis en français, elle a intégré une formation en alternance. Lorsqu'elle a obtenu le niveau de langue requis, elle m'a appelée en larmes, tant cette étape représentait une victoire pour elle. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview en flashant ce QR code •



NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS...

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

Je donne ponctuellement à l'Îlot. Convaincu par votre action, je souhaite renforcer mon soutien. Comment puis-je faire ?

ALAIN, DE NANTES

Merci pour votre message et pour le soutien que vous accordez déjà à l'Îlot. Si vous souhaitez renforcer votre engagement, le moyen le plus simple et le plus efficace est de rejoindre **Cœur d'Îlot**, notre communauté de donateurs réguliers par prélèvement automatique. Le don régulier est un véritable accélérateur d'impact.

Pour l'Îlot, il offre de la visibilité pour planifier nos actions, plus d'efficacité en réduisant les frais de collecte, et surtout une marge de manœuvre indispensable pour innover dans l'accompagnement des personnes en grande fragilité. Grâce à ce soutien stable, nous pouvons agir au plus près des

besoins : accès au logement, au travail, à la santé et reconstruction des liens sociaux.

Pour vous, c'est un geste rapide, souple et sécurisé : tout se fait en quelques minutes sur notre site Internet (www.donner.ilot.asso.fr). Vous recevez un unique reçu fiscal annuel et vous pouvez modifier votre prélèvement à tout moment en nous contactant par email, téléphone ou courrier. C'est aussi une manière d'affirmer votre engagement pour une société plus juste et sans récidive, sans y penser chaque mois.

En rejoignant **Cœur d'Îlot**, vous devenez un soutien essentiel dans le combat contre la récidive et pour la dignité de celles et ceux que nous accompagnons. Cette année a une importance particulière : l'Îlot fête ses 30 ans de labellisation Don en Confiance, gage de transparence et de rigueur.



UNE QUESTION ? Contactez-nous !

Nous sommes à votre écoute et serions heureux de répondre à vos demandes, avec attention et engagement.

donateurs@ilot.asso.fr | 01 43 14 31 00

TÉMOIGNAGE

VALÉRIE ROUSSEL, MÉDECIN DES LITS HALTE SOINS SANTÉ (LHSS)

“



Il y a souvent une grande négligence de santé autour des questions de féminité : les dépistages ne sont pas faits. Hors situation de grossesse, pour la contraception, les infections et maladies sexuellement transmissibles, ou les frottis, les femmes sont souvent un peu livrées à elles-mêmes. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la prévention. Les examens comme les dépistages du cancer du sein, par exemple, ne sont pas systématiquement accessibles. Quand elles n'ont pas de droits ouverts, il n'y a personne pour financer ces soins. Je dirais que plus de la moitié de mes patientes n'ont pas de droits ouverts. Théoriquement, femmes et hommes sont égaux en droits, mais dans la réalité, les femmes cumulent souvent plusieurs formes de précarité.



Découvrez le témoignage complet de Valérie Roussel, en flashant ce QR code.

UN DON, UNE ACTION



60€ Permettent de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.



15€ PAR MOIS PENDANT 1 AN Contribuent à former une personne dans l'un de nos Ateliers qualification insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

75% DE DÉDUCTION FISCALE :

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 1 000 €.

Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, la réduction est de 66 %.

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75 % dans la limite de 50 000€.

> DÉCOUVREZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ : www.ilot.asso.fr

> DEVEZ MEMBRE DE L'ÎLOT : www.ilot.asso.fr/vous-engager

> DEVEZ BÉNÉVOLE : benevoles@ilot.asso.fr

